



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 7 / 0 3 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 0 8 / 0 3 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-0579

1 Intitulé du projet

Défrichement de 9 540 m² à Morne Vent sur la commune du Marin - parcelle numérotée 256 section M en vue d'un partage entre les héritiers.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47° a	Défrichement d'une superficie de 9 540 m ²

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de défrichement a pour finalité la construction de villas individuelles après partage successoral entre 4 membres de la famille

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet c'est de permettre à la famille de pouvoir récupérer des terres en indivision depuis 1974 et pour y construire leur maison d'habitation.

Ce terrain sera donc partagé en 4 lots : 3 lots de 2 800 m² environ et une parcelle de 1.140 m² (superficies à confirmer par le géomètre lors du bornage).

Sur un lot il y aura 2 maisons à construire + un petit jardin potager - sur le deuxième il n'y a pas encore de projet - sur le 3ème lot deux maisons devaient être construites et une maison sur le 4ème lot.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

sitôt reçu la réponse de l'autorisation de défrichement, le géomètre procédera au partage du terrain puis nous commencerons le défrichage et l'arrachage des souches qui seront transportées à la Société HOLDEX chargée de traiter les déchets verts situées au François.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement. La phase d'exploitation concernera la construction de maisons individuelles au rythme voulu par les héritiers.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Si la réponse de la DEAL est positive nous déposerons une demande de défrichement de ce terrain boisé, mais non classé auprès de l'ONF et enfin demandes de permis de construire à la mairie du Marin.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie de la parcelle	9.540 m ²
Nombre de maisons individuelles	5
Superficie à déboiser (sauf les arbres fruitiers existants)	9.540 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " W Lat. : ° , " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

le MARIN

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

une copie des dispositions d'urbanisme de la commune du Marin est ajoutée aux annexes. Le terrain est situé dans la zone UDB.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle n'est pas implanté au droit d'un APB. L'APB le plus proche du projet est situé à environ 4 km au sud : Il s'agit de l'APB 10-00710 "Morne Belfond" à Ste-Anne.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En zone rurale
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas concernée par un plan d'exposition au bruit (PEB) ni par une plan de gêne sonore.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Marin est concerné par le PPRN mais pas le PPRT
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prescription particulière du plan de prévention des risques naturels en vigueur approuvé par arrêté préfectoral n° 2013364-0019 du 30/12/13.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets verts et produits de bardages issus du défrichage qui seront déposées à Holdex les roches et les excédents de terre seront conservés pour créer les surfaces servant à implanter les maisons.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Etant située en zone rurale l'assainissement est effectué de manière individuelle par l'utilisation de fosses septiques et captage des eaux usées.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera certes un changement de la flore. Les espèces présentes sont essentiellement des raquettes - glycérias - quelques bois ti-baume - des arbres fruitiers qui seront conservés - des palmiers nains et des épineux. Cette perte de végétation sera remplacé par des arbres fruitiers, des haies de séparation et ce petit jardin potager.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Espace naturel
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	très peu	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	construction de maisons

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Notre projet ne devrait pas subir une évaluation environnementale car il s'agit de défricher un terrain sain situé en zone UDB sur lequel sera construit des maisons individuelles dans le respect des règles de l'urbanisme de la ville du Marin.

Par ailleurs, pour la petite histoire ce terrain acquis en 1941 était au départ un jardin potager puis classé en terrain constructible et en 1974 le propriétaire décède. Faute d'entente entre Les héritiers directs la succession n'a pas pu être liquidée. Aujourd'hui toute cette génération est décédée et ce sont les enfants qui aujourd'hui prennent le relais tous unis, dans l'espoir d'y parvenir.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Photo aérienne Géoportail	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Photo aérienne par drone	<input checked="" type="checkbox"/>
3	PPRN de la parcelle	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Plan cadastral	<input checked="" type="checkbox"/>
5	extrait dispositions urbanisme de la ville du marin	<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

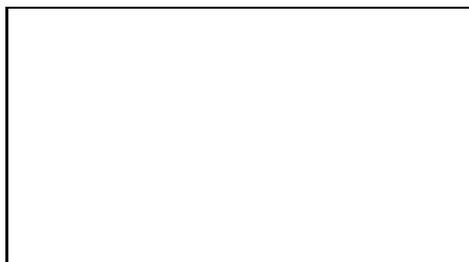
À

Fait le / /



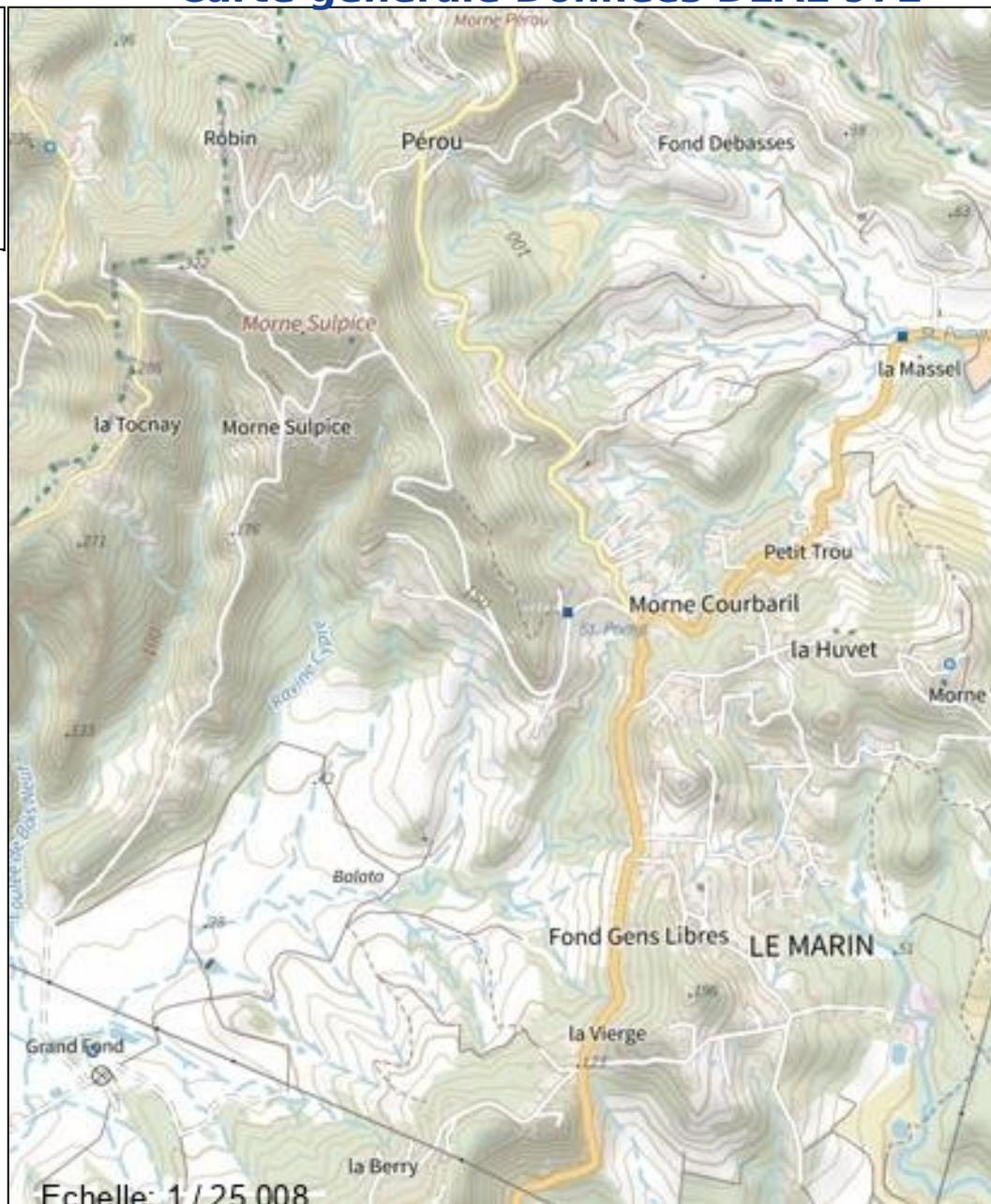
Signature du (des) demandeur(s)

Carte générale Données DEAL 972



Contenu de la carte

- Annotations
- Fonds de plan
- Plan_IGN (Flux)



Tous droits réservés.

Document imprimé le 23 Janvier 2023, serveur Carmen v3, <https://carmen.ign.fr/>

durable.gouv.fr, Service: MAR.

Plan de situation



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 60° 50' 54" WW
Latitude : 14° 29' 36" NN

Parcelle M256





Département :
MARTINIQUE

Commune :
MARIN

Section : M
Feuille : 000 M 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 18/01/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection :
MART38UTM20
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

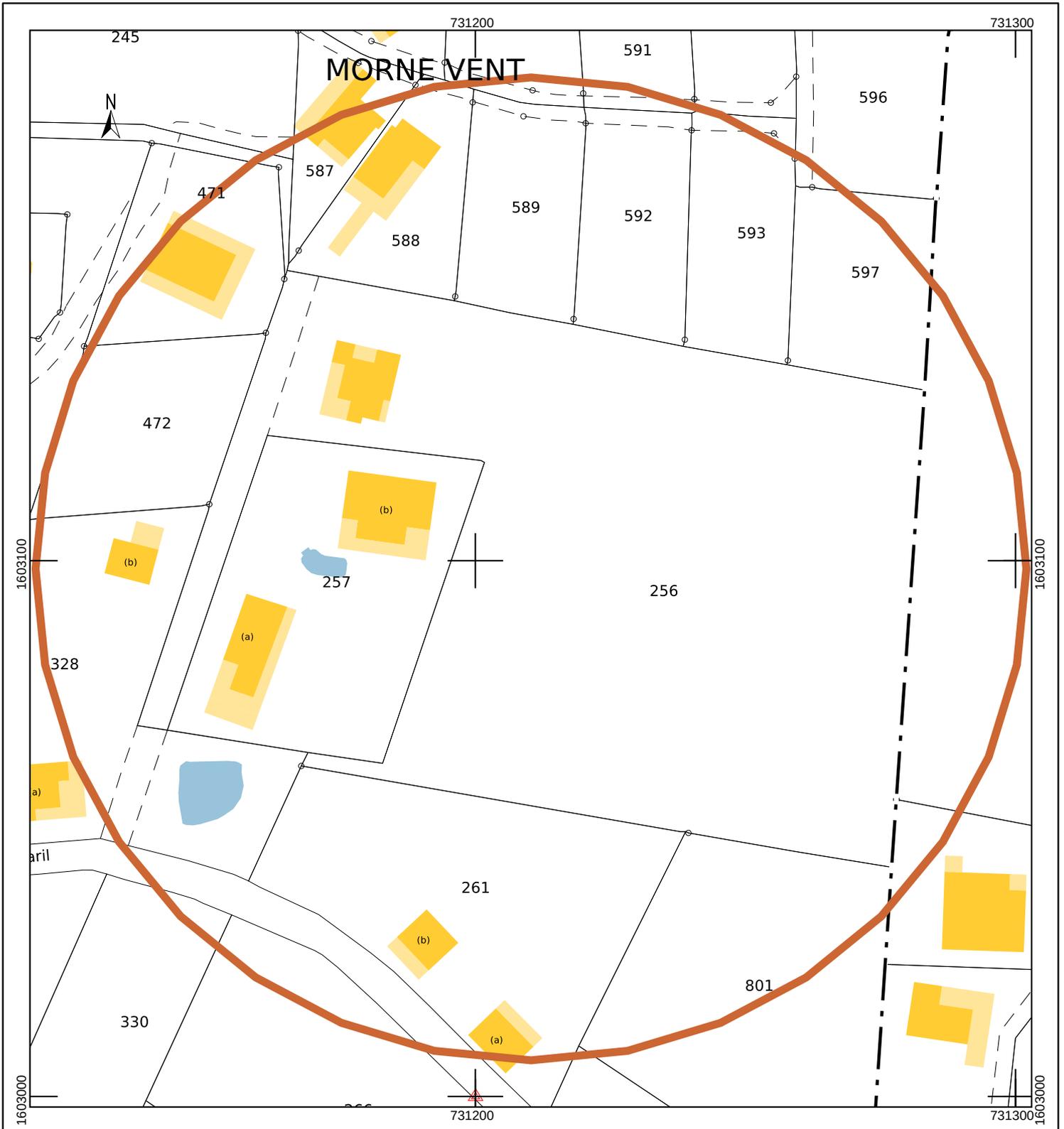
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts fonciers suivant :
SDIF De la Martinique
Hôtel des Finances Route de Cuny
SCHOELCHER 97261
97261 FORT DE FRANCE CEDEX
tél. 0596595576 - fax 0596597136
cdf.fort-de-france@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



VII.3. PARCELLES M 256

Commune de **Le Marin**
Parcelle **M256**

Le PPR a été approuvé par arrêté préfectoral du 30/12/2013
C'est une servitude d'utilité publique opposable à tous les actes individuels (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis de lotir, etc).
Les informations présentées dans ce document n'ont pas de valeur réglementaire. Elles permettent de se repérer dans l'espace et donnent la situation de l'information recherchée **uniquement au point indiqué** (et non à la parcelle, qui peut être concernée par différents zonages réglementaires). Ce document précise ainsi, sur le point indiqué, le zonage réglementaire qui s'y applique ainsi que les différents aléas naturels qui y sont présents. Seul le document original approuvé par le préfet fera foi devant les tribunaux.



Zonage réglementaire Application de prescriptions particulières	Aléas			
	Inondation	Séisme	Mouvement de terrain	Liquéfaction
	Faïlle Tsunami	Érosion Houle	Submersion décennale Volcanisme	Submersion centennale
Aléa Inondation Légende : Moyen spécifique Moyen Fort Mauv. Aléa Diminué Aléa Augmenté	Aléa Séisme Légende : Fort	Aléa Mouvement de terrain Légende : Faible à nul Moyen Fort Mauv. Non étudié	Aléa Liquéfaction Légende : Nul à faible Moyen Fort	Aléa Faïlle Légende : Non active Supposée Active Pérenne Active
Aléa Submersion décennale Légende : Moyen Fort	Aléa Érosion Légende : Fort Mauv.	Aléa Submersion centennale Légende : Moyen Fort	Aléa Tsunami Légende : Fort	Aléa Houle Légende : Fort Moyen
Aléa Volcanisme Légende : Fort				



➤ Parcelle M 256 :

Il s'agit d'une parcelle en forme de L renversé présentant une topographie relativement plane sur sa partie Ouest, et la partie Est pentue orientée de l'Est vers l'Ouest.

Ladite parcelle entoure la parcelle bâtie M 257 et est limitée au Nord par la parcelle bâtie M 588 et les parcelles nues M 589, 592, 593, 597, au Sud par la parcelle bâtie M 261 et la parcelle nue M 801, à l'Ouest par la parcelle bâtie M 471, la parcelle nue M 472 et au Sud/Ouest par la parcelle M 328, enfin à Est par les parcelles bâties A 459 et A 575.

Caraïbes Consulting et Expertise Immobilière EURL

C.C.E.I – Centre d'affaire Dillon Valmenière bat A - 97200 FORT DE FRANCE

Téléphone : 0596 72 09 48 Fax : 0596 64 42 06 Gsm : 0696 45 59 88

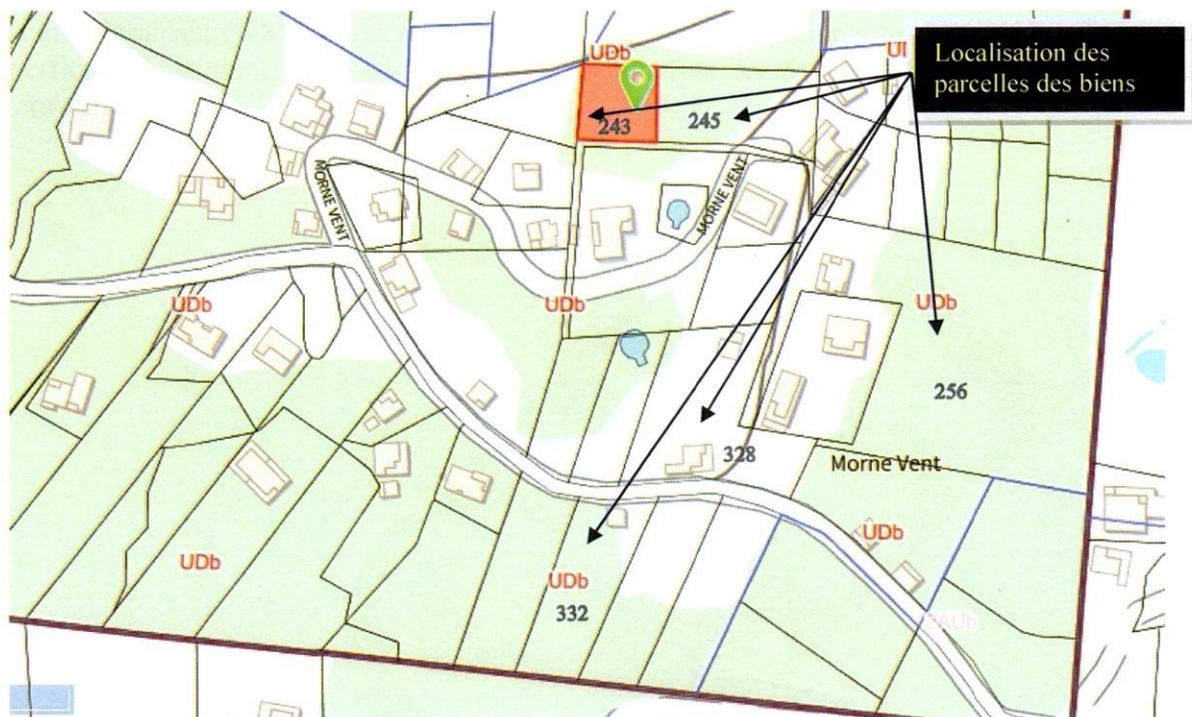
Membre Expert SNPI n°18984

Email : cceiantilles@gmail.com

SIRET RCS N°533 763 694

VI.DISPOSITIONS D'URBANISME

VI.1. PARCELLES M 243, M 245, M 256, M 328 et M 332



Les bien estimés sont situés sur la section M n° 243, 245, 256, 328 et 332 dans la zone UDb du plan local d'urbanisme de la commune du MARIN

Extrait des dispositions réglementaires (voir extrait du règlement de la zone en annexe) :

La zone UD comprend les secteurs d'habitat à densifier et à équiper progressivement. La plupart des écarts et leurs extensions, mais également, les nouvelles extensions de zones d'habitat denses sont concernées par les réglementations applicables à la zone UD.

Le secteur UDb regroupe la quasi-totalité des écarts constitués et des zones d'habitat diffus ou groupé situé hors du bourg et de ses extensions, notamment le long des principales voies de desserte qui cheminent dans la campagne. Ce secteur a pour objectif de permettre les constructions nouvelles ou l'aménagement de constructions existantes, sans densification excessive.

Dans le secteur UDb, la hauteur de tout point d'une construction, à l'exclusion des ouvrages techniques de superstructure, ne peut excéder 7,50 mètres correspondant à un bâtiment comportant au plus à 2 niveaux, hors sous-sol.

Caraiibes Consulting et Expertise Immobilière EURL

C.C.E.I – Centre d'affaire Dillon Valmenière bat A - 97200 FORT DE FRANCE

Téléphone : 0596 72 09 48 Fax : 0596 64 42 06 Gsm : 0696 45 59 88

Membre Expert SNPI n°18984

Email : cceiantilles@gmail.com

SIRET RCS N°533 763 694